

Appel des Fédérations syndicales de cheminots

CGT – UNSA – CFDT – FO – CFTC

Par son projet de 4^e paquet ferroviaire, la Commission Européenne s'apprête à déstructurer les chemins de fer de chaque Etat membre et à promouvoir la concurrence pour les transports nationaux ferroviaires de voyageurs.

A cet effet, la technocratie bruxelloise prévoit plusieurs dispositions qui entament la qualité du service public, réduit la prise en compte de l'aménagement du territoire et oublie la cohésion sociale.

La Commission Européenne exige ainsi la séparation stricte des missions du gestionnaire d'infrastructures de celles assurées par les entreprises ferroviaires, niant la spécificité d'un système de transport guidé indispensable à un haut niveau de sécurité.

Elle oblige les Etats membres à ouvrir le secteur des transports de voyageurs par chemin de fer à la concurrence en dépit des résultats catastrophiques enregistrés dans certains pays sur la sécurité, la régularité, la tarification (Grande-Bretagne) et sur des marchés libéralisés (Fret ferroviaire en France).

En réalité, par cette initiative, la Commission Européenne souhaite offrir un secteur performant aux appétits de quelques grands groupes souvent déjà présents dans d'autres secteurs de l'économie.

De fait, par son initiative, la Commission met l'accent sur l'organisation des systèmes nationaux en omettant de traiter le sujet du service public transfrontalier qui relève pourtant de la responsabilité et de la compétence de l'Union.



Pour les Fédérations Syndicales de Cheminots CGT – UNSA – CFDT – FO – CFTC, affiliées à la Fédération Européenne des Travailleurs des Transports, cette logique purement dogmatique est destructrice pour la qualité du service public, pour la sécurité, pour l'aménagement du territoire européen et pour les conditions de travail des Cheminots.

L'exemple du fret ferroviaire est symptomatique de l'échec de ces politiques de déréglementation et d'ouverture des marchés aux seuls intérêts de quelques acteurs économiques et financiers.

Cette stratégie ne permettra pas de répondre aux objectifs de réduction d'émission de gaz à effet de serre pour lesquels l'Union Européenne a pourtant pris des engagements ambitieux que nous partageons.



Créons et développons un service public ferroviaire européen pour tous !

La proposition de la Commission Européenne est actuellement débattue au Parlement Européen et au Conseil dans le cadre de la 1^{ère} lecture.

Dans la période actuelle et afin d'agir pour la promotion d'un véritable service public ferroviaire communautaire, les Cheminots organisés au sein de la Fédération Européenne des Travailleurs des Transports appellent les instances de l'Union :

- ✓ **A réaliser un bilan des conséquences des paquets ferroviaires en termes de réponse aux besoins des populations et des entreprises, de report modal, d'aménagement des territoires, de développement des relations transfrontalières, de la qualité des services ferroviaires mesurée à partir d'éléments factuels, d'accessibilité, et de renforcement des droits des voyageurs ;**
- ✓ **A rejeter la proposition relative à la libéralisation des services ferroviaires de transport de passagers ;**
- ✓ **A rejeter l'obligation de séparation du gestionnaire d'infrastructures et d'entreprise ferroviaire, y compris par le biais des fameuses « murailles de Chine » ;**
- ✓ **A respecter le droit des Etats membres à organiser leur système ferroviaire en fonction de leurs besoins spécifiques et des décisions de leurs représentations démocratiques respectives ;**
- ✓ **A assurer des services ferroviaires de qualité pour les passagers, grâce à une politique cohérente d'investissements à long terme ;**
- ✓ **A réaffirmer la maîtrise et la propriété publiques des systèmes ferroviaires nationaux ;**
- ✓ **A réengager une politique de coopération entre entreprises ferroviaires.**

Ces points sont d'ailleurs largement partagés par le Comité Economique et Social Européen dans son avis voté le 10 juillet dernier sur le projet de 4^e paquet ferroviaire.

Au niveau national, ce sujet est d'autant plus important que le Gouvernement français prend en partie appui sur la proposition de la Commission Européenne pour engager une réforme qui se cantonne à la partie haute des organigrammes en négligeant les conditions de réalisation de la production et d'exploitation des chemins de fer.

Dans le cadre de cette démarche, les Organisations Syndicales affiliées à la Fédération Européenne des Travailleurs des Transports appellent les cheminots à s'engager activement dans l'action de mobilisation fixée le 9 octobre prochain, à l'occasion du passage des textes en Commission Transports du Parlement Européen.